

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2021

RELATIVE AUX LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - (N° 4378)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 69

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 2

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« dans le champ du »

les mots :

« en matière de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.